

Élie CALIFER
Député de la Guadeloupe

Paris, le 12 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Député CALIFER interpelle la préfecture sur la gestion des échouages massifs de sargasses

Le Député Califer a interpellé la préfecture concernant la situation préoccupante liée aux échouages massifs et persistants de sargasses sur les côtes ultramarines.

Dans un courrier adressé la semaine dernière, le Député a alerté sur les conséquences sanitaires, environnementales et économiques de ces échouements qui affectent lourdement les habitants et les professionnels du littoral, notamment dans les îles des Saintes. Il souligne des nuisances olfactives intenses, des risques sanitaires avérés pour les riverains, ainsi qu'un préjudice économique croissant pour les acteurs du tourisme et de la pêche.

Tout en saluant les efforts déployés ces dernières années – création de GIP, projets de syndicats mixtes, engagements internationaux lors de la COP28 – le Député a indiqué au Préfet que les moyens restent insuffisants face à l'ampleur du phénomène.

Il a ainsi appelé la préfecture à réfléchir à :

- Une clarification urgente du cadre juridique applicable aux sargasses, afin de lever les ambiguïtés sur leur statut actuel (bien sans maître avant ramassage, puis déchet ensuite) ;
- Une redéfinition claire des responsabilités entre l'État et les collectivités territoriales, souvent laissées seules face à cette crise ;
- Une répartition plus équitable des charges financières, comme le montre le cas de Capesterre-de-Marie-Galante, dont un tiers du budget est consacré à la gestion des sargasses.

Le Député insiste sur l'urgence d'une mobilisation renforcée de l'État et d'un réexamen des dispositifs existants, afin d'assurer une gestion plus durable et efficace de ce fléau écologique et social.